



CLASSIQUES
GARNIER

GREENE (John Patrick), « Quelques précisions sur la famille de Barbey tirées du fonds André Chastain », in PETIT (Jacques) (dir.), *La Revue des lettres modernes. Le roman familial*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16909-3.p.0162](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16909-3.p.0162)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1981. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

QUELQUES PRÉCISIONS
SUR LA FAMILLE DE BARBEY
TIRÉES DU FONDS ANDRÉ CHASTAIN

par John GREENE

Parmi les nombreux dossiers du fonds André Chastain, aux Archives départementales de la Manche, se trouvent plusieurs documents et témoignages concernant la famille de Barbey.

Les documents permettent de contrôler les travaux biographiques entrepris jusqu'à ce jour ; on peut même dire qu'en raison de la destruction de tant d'archives locales dans la Manche au cours de la guerre de 1939, le dépouillement de ce fonds clôt les recherches possibles dans cette direction. On ne trouvera sans doute plus rien désormais, à moins que des lettres ou souvenirs personnels inconnus n'apparaissent.

Dans ces conditions, il est réconfortant de constater que les renseignements recueillis par M. Chastain confirment les dernières recherches biographiques approfondies, c'est-à-dire celles de Jacques Petit¹, sur toute la ligne, à l'exception de deux détails sans véritable importance².

En effet, le fonds Chastain donne pour date de la mort d'Ernestine Barbey, mère de l'écrivain, le 4 février 1858, et non le 12 février. En second lieu, la « Chronologie » indique pour l'année 1816 : « Théophile Barbey tente d'obtenir l'admission de son fils dans une école militaire. Vexé du refus, il s'enferme

dans un royalisme boudeur DONT IL NE SORTIRA POINT. » Je souligne ces derniers mots, car il paraît que le père de Barbey en sortit assez longtemps pour demander une bourse dans un collège royal pour un de ses fils (on n'indique pas lequel) le 29 octobre 1824, demande satisfaite par le préfet de la Manche le 12 novembre de la même année.

En plus des documents de caractère officiel, M. Chastain avait recueilli quelques témoignages appartenant à la tradition orale, de la part de M^{lle} Marie Le Bourgeois, qui confirme ce que nous savons sur le caractère des parents de Barbey, avec quelques détails intéressants. Selon elle, le père de Barbey aurait une fois refusé de serrer la main de l'abbé Le Bon, prêtre renégat (le père de M^{lle} Le Bourgeois assista à cette scène); elle ajoute que Théophile Barbey était devenu très fier de son fils aîné, dont il lisait avec admiration les ouvrages — il est dommage qu'elle n'ait pas pu (ou pensé à) nous indiquer l'époque à laquelle ce revirement d'attitude aurait eu lieu.

M^{lle} Le Bourgeois raconte aussi que la femme de Jean-François Frédéric Barbey d'Aureville (oncle de l'écrivain, « l'Hercule du Cotentin ») lui reprochait son métier d'éleveur, en disant : « Mon ami, laissez-moi, vous sentez le cheval ! » Est-ce avec une pointe de malice qu'elle choisit ce moment pour constater que cet oncle n'a pas eu d'enfants ?

Ces quelques détails ne donnent aucune idée de l'ampleur des renseignements contenus dans le fonds André Chastain ; il m'a paru inutile de répéter ce qu'on savait déjà, ou de corriger certains détails dans les premières biographies de Barbey que d'autres ont corrigés avant moi.

1. Voir « La Famille de Barbey d'Aureville. Légendes et réalités », *Revue de la Manche*, avril 1963 ; *Barbey d'Aureville critique* (Paris, Les Belles Lettres, 1963) (consulter l'Index) ; et l'édition des *Œuvres romanesques complètes* (Paris, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », 1964 (notamment la Chronologie, t. I, pp. XLI-LV ; consulter aussi l'Index des noms de personnes et de personnages, t. II).

2. Qui se trouvent dans la Chronologie, « Bibl. de la Pléiade » (voir note 1).